Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 42 (1906)

Heft: 39

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLIIme ANNÉE — LAUSANNE
N° 39. — 29 septembre 1906

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez ce qui est bon.

SOMMAIRE : *L'hymne national. — Lausanne-Milan. — Au Collège de Genève. — Chronique scolaire : Jura bernois, Vaud. — Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Leçons de choses : Le couteau, Le marteau. — Lecture-écriture (2e exemple) : Mes premières expériences dans l'enseignement de la lecture aux petits. — Leçon de lecture : Le coq et le renard. — Simple correspondance commerciale. — Dessin : Un cadre.*

L'hymne national.

Notre chant national, le *Rufst du*, est-il destiné à disparaître? On dit que les Suisses à l'étranger ne trouvent plus en lui le symbole sonore de la patrie. C'est possible puisque la mélodie se confond avec celle de chants nationaux d'autres pays. Ce qui est certain, c'est que ce chant n'a aucun caractère spécifique suisse. Ainsi que l'a fait voir M. Froidevaux, rédacteur du *Petit Jurassien*, à Moutier, la musique du *Rufst du* est de Lulli, le compositeur des ballets et des opéras qui ont amusé le Roi Soleil.

Le chant qui paraît devoir remplacer l'hymne actuel est le cantique suisse de Zwyssig, *Sur nos monts quand le soleil*. M. Philippe Godet ayant invité les poètes suisses à composer de nouvelles paroles françaises mieux appropriées à la mélodie, M. Ch. Neuhaus, rédacteur du *Jura bernois*, à Saint-Imier, ancien instituteur à la Chaux-de-Fonds, publie les quatre strophes suivantes, qui sont très chantantes :

I

Suisse aimée, ô mon pays!
Toujours tu nous réjouis,
Comme brillent à jamais
Tes sommets!
De ses hauteurs, l'Alpe blanche
Sur toi rayonne et se penche.
Il n'est pas sous d'autres cieux
De tableau plus merveilleux,
Plus de gloire pour les yeux! *(bis)*

II

Suisse aimée, ô mon pays!
Toujours tu nous réjouis.
Comme autrefois tu défends
Tes enfants.
Pour chacun des tiens tu vibres,
Tu les veux tous grands et libres.
En vain l'esprit cherche ailleurs
Des destins vraiment meilleurs,
Plus de gloire pour les cœurs! *(bis)*

III

Suisse aimée, ô mon pays !
Toujours tu nous réjouis.
Le travail sous chaque toit
Est ta loi.
Il retient les vents contraires,
Nous restons en lui des frères.
Saint labeur, tu nous verras
Toujours forts et tu vivras
Toi la gloire de nos bras ! (*bis*)

IV

Suisse aimée, ô mon pays !
Toujours tu nous réjouis.
Nous entendons l'avenir
Te bénir.
L'aube de beaux jours se lève :
Sois la paix et non le glaive.
Ainsi tu garderas mieux
L'héritage des aïeux,
Gloire de ton front joyeux ! (*bis*)

M. Virgile Rossel, professeur à l'Université de Berne, le poète bien connu, a envoyé au *Journal de Genève*, les paroles suivantes :

Liberté, fille des monts,
Le pays que nous aimons
A vécu dans cette foi :
Tout par toi !
Si la petite patrie
A grandi douce et chérie,
C'est qu'au Rütli fut planté (*bis*)
L'arbre de la liberté (*bis*)

Le travail a remplacé
Le bruit sanglant du passé ;
L'avenir de paix fleurit
Et sourit.
Mais, qu'un jour le ciel se voile !
En regardant ton étoile,
Qui de nous pourrait douter (*bis*)
De la Suisse, ô liberté ? (*bis*)

***

M. Virgile Rossel a également traduit librement les strophes de Gottfried Keller *An mein Heimatland*, mises en musique par W. Baumgartner. Ce chant patriotique se trouve dans nos recueils sous le titre *A mon pays*, avec les paroles de Louis Durand : *O mon beau pays !*

Voici les paroles proposées par M. Virgile Rossel :

I

Mon cœur t'appartient, ma vie est à toi.
Tu le sais, je t'aime, ô ma patrie !
Je t'aimais dans ma saison fleurie ;
L'hiver vient, je t'ai gardé ma foi.
Mon cœur t'appartient, ma vie est à toi.
Je le sens, déjà mon front se penche,
Mon regard s'éteint ; mais ta croix blanche,
Dans un ciel d'aurore, luit pour moi.
A toi, ma vie ; à toi, mon cœur, — toujours à toi !

II

L'étranger a vu mes yeux éblouis
Par l'éclat de splendeurs inconnues.
Mais voilà, soudain, qu'au fond des nues
Se dressaient les monts de mon pays.
Ils m'ont appelé de loin ; j'obéis,
Et je tends les bras vers toi, ma mère.
Ah ! la joie elle-même est amère

Dans l'exil, et j'ai compris pourquoi.
A toi, ma vie; à toi, mon cœur, — toujours à toi!

III

O mon Helvétie, à l'heure où la mort
Frappera ma tempe de son aile,
Prends mes mains dans ta main maternelle,
Comme on fait pour l'enfant qui s'endort!
Et, là-haut, ton fils priera Dieu bien fort
Afin que, dans sa bonté suprême,
Il te donne, ô ma Suisse que j'aime,
De grandir sous sa plus douce loi!
A toi, ma vie; à toi, mon cœur, — toujours à toi!

Voilà de bien jolies choses, mais combien faudra-t-il de temps pour qu'elles deviennent populaires? Le deviendront-elles jamais? Mais la question en elle-même mérite toute l'attention du corps enseignant romand, et une solution qui aurait l'assentiment général des instituteurs nous rapprocherait certainement du but cherché.

H. Gobat.

Lausanne-Milan.

Le Comité d'organisation du premier voyage pédagogique a tenu le samedi 22 septembre une dernière séance en vue d'établir les comptes définitifs. Ceux-ci se présentent comme suit :

RECETTES :

127 contributions à 52 francs, soit	Fr.	6604 —

DÉPENSES :

Billet Laus.-Domodossola et retour fr. 13.85 × 127 =	Fr.	1758 95
» Domo-Milan . . . . . » 11.05 × 127 =	»	1403 35
» Milan-Come-Pallanza-Stresa » 3.50 × 127 =	»	444 58
» Stresa-Domo . . . . . » 2.35 × 127 =	»	298 45
	Fr.	3905 25
Frais dans les hôtels (avec pourboires)	»	2586 —
Entrées : Exposition, Dôme et Isola-Bella	»	138 —
Frais généraux d'organisation	»	74 75
Total des dépenses . . .	Fr.	6704 —

Le déficit de 100 francs a été couvert par les finances d'inscriptions de quelques voyageurs qui ne se sont pas joints à nous.

Les comptes ci-dessus ont été approuvés séance tenante par les présidents des deux Sociétés organisatrices, M. W. Rosier, pour la Société pédagogique de la Suisse romande, et M. A. Pache, pour la Société pédagogique vaudoise; décharge en a été donnée au Caissier.

Le Comité d'organisation.

AU COLLÈGE DE GENÈVE

Après les griefs (manière commode de s'exprimer, mais qu'on se gardera de prendre en mauvaise part), O. émet quelques vœux dont je retiens les trois principaux : 1. que le collège soit une famille développée, un second foyer ; 2. qu'on ne s'y laisse pas séduire par les procédés frœbeliens de l'étude facile et amusante ; 3. que les épreuves et examens y jouent un rôle moins prépondérant et qu'on y abolisse la subdivision entre Collège inférieur et Collège supérieur.

La réalisation de ces vœux nous paraît à divers égards très séduisante. Jetons un coup d'œil rapide sur chacun d'eux pour essayer de les justifier dans la mesure du possible.

Un des moyens préconisés par O. pour un groupement plus familial serait la division en trois collèges, dès la 7e, déjà indiquée plus haut et combattue par nous pour cause de spécialisation prématurée. A la rigueur, mais pratiquement cela offrirait d'insurmontables difficultés, si l'on tenait absolument à ce que les mêmes élèves se retrouvassent ensemble plusieurs années consécutives, on verserait ceux qui sortiraient de la 7e A dans la 6e A et ensuite dans la 5e A, ceux de 7e B en 6e B, etc., mais les inconvénients d'un pareil système sont si évidents que nous n'y insisterons pas. Mieux vaudrait que le même maître suivît sa volée pendant trois ou quatre ans, ce ne serait pas impossible, mais là aussi probablement on se heurterait à de vives oppositions. Non ! pour que le Collège devienne davantage un second foyer — et encore faut-il entendre par là un foyer modèle où ne règnent ni orgueil, ni malignité, ni autoritarisme, ni malpropreté — d'autres conditions sont à remplir, plus essentielles que des répartitions administratives, et en tout premier lieu l'abolition complète des défiances systématiques de maîtres à élèves ou d'élèves à maîtres, de parents à professeurs et réciproquement. J'ai visité jadis à l'étranger une école d'enfants vicieux, qu'on transformait en excellents sujets. Comment obtenez-vous des résultats si prodigieux ? demandai-je au directeur. Par la confiance que je ne cesse de leur témoigner, me répondit-il ; et il avait raison. La confiance est une clé qui ouvre au lieu que la défiance est une clé qui ferme. A Genève où, comme partout, on a les défauts de ses qualités, n'abusons-nous pas, avec notre amour excessif de l'indépendance et avec notre réserve proverbiale, de la clé qui ferme.

De cette confiance mutuelle, nullement incompatible avec la franchise la plus entière à l'égard de l'élève et avec le respect de celui-ci pour l'autorité et l'expérience du maître, procèdent la bonne humeur et l'expansion. En vue de combattre le mauvais

caractère, le mensonge, la jalousie, il convient, non d'étioler l'âme, mais de la dilater, et j'approuve pleinement pour ma part ce que j'ai lu, ces derniers jours, dans une revue italienne, sur l'utilité pédagogique du rire. Le rire, non forcé ni trivial, mais venu à propos et avec mesure, vaut presque une récréation et délasse instantanément l'esprit qui récupère ainsi ses forces pour une nouvelle dose d'attention.

Le deuxième vœu d'O., c'est que l'étude ne dégénère pas en un jeu, en quoi il nous semble avoir tout à fait raison. Rien en effet ne relâche le ressort intellectuel comme la tendance trop fréquente à tout simplifier. On évitera donc la mièvrerie de ces leçons où l'on dispose du sable fin sur les chemins, en écartant les ronces et les épines. Cette discipline de l'esprit est plus indispensable que jamais, si l'on veut éviter les infiltrations d'arrivisme qui se produisent d'une façon inquiétante jusque dans notre jeunesse scolaire. Arriver à de hauts sommets, c'est une noble ambition, quand on y va de ses muscles et de ses sueurs, mais lorsqu'on s'y fait hisser paresseusement sur les épaules de ses semblables, ce n'est que lâcheté et vaine gloriole. Nous croyons donc avec O. que l'enseignement doit rester intensif, quitte à en diminuer la durée et à réserver une partie ou la totalité des heures de l'après-midi à des répétitions et à des leçons d'agrément. Mais prenons-y garde, car toute médaille a son revers, et si nous avions à craindre que les après-midi ainsi libérées ne contribuassent à augmenter la dissipation de la pensée plutôt qu'à la reposer et à la concentrer, naturellement nous n'en voudrions pas.

Quant au troisième vœu d'O., relatif à la suppression des cycles et à la diminution de l'importance des épreuves et examens, c'est plus complexe. Nous serions assez d'accord pour qu'on laissât de côté la méthode des cycles, qui s'explique cependant par le désir de donner aux garçons, qui ne poursuivent pas leurs études après 15 ans, un minimum de connaissances générales. Mais au fond, sauf peut-être pour la géographie, la dite méthode des cycles n'existe guère qu'à l'état virtuel : les récits d'histoire dans les classes inférieures et les notions de science n'y forment qu'une sorte de préface pour le futur enseignement de ces branches.

Nous ne tenons pas non plus à la distinction en deux collèges, mais il faut bien se dire aussi qu'une division quelque peu uniforme en sept tranches pour les sept années de Collège serait un leurre. De 11 à 18 ans, la personnalité subit tant de transformations qu'à chaque étape correspond une façon différente de considérer les choses. Par degrés insensibles on retranche et surtout l'on ajoute, en passant de plus en plus de l'anecdote ou du fait

observé à la critique ; de la leçon de choses à la systématisation ; de la morphologie à la logique. Cela ne signifie pas qu'on ne doive pas de temps à autre susciter, comme coups de fouet salutaires, des incursions sur terre étrangère, qui piqueront la curiosité ; et encore moins que, sous prétexte de méthodologie, on ne se laisse entraîner dans les ornières accoutumées.

Restent enfin les épreuves et les examens. Restreindre le nombre des premières ne nous paraît point indiqué : Moins il y en aurait et plus elles auraient d'importance relative, par conséquent plus redoutables et plus énervantes elles seraient, puisqu'elles embrasseraient un champ plus étendu. D'ailleurs l'épreuve est comme la seconde jambe de l'enseignement, qui sans elle serait plus que boiteux. Il en va autrement de l'examen et surtout de l'examen oral, où le chiffre obtenu représente une valeur beaucoup plus arbitraire qu'une moyenne de travail. Nous le verrions disparaître sans trop de regrets.

Qu'on me permette encore avant de terminer — car il faut se borner et laisser à d'autres la possibilité d'exprimer leur opinion — deux courtes remarques :

La première concerne les gens trop pressés de généraliser et qui, sans le vouloir ou plus rarement en ne le sachant que trop bien, sont des créateurs de légendes. Considérez, pour n'en citer qu'un exemple, les récriminations, très justifiées quand elles se font jour sous la plume parfaitement compétente et pleine de modération d'O., sur l'absence d'initiative des écoliers. Puis regardez ce jeune homme qui se plaît à démonter et à remonter sa « machine », cet autre qui classe ses papillons, ce troisième qui se livre à un match, etc. Tout simplement il y a eu ici déplacement d'initiative. Mais ailleurs, en pleine classe, elle n'est pas aussi moribonde qu'on se l'imaginerait. Voici une 6e où, sans aucune impulsion venue d'en haut, parurent six numéros d'un journal mensuel de huit pages, hectographié, et contenant des souvenirs, récits de courses, critiques littéraires et pensées détachées : l'abonnement, dont l'un fut proposé au maître et agréé par lui, coûtait 40 centimes. Dans une autre classe, une 6e encore, la tradition s'établit d'illustrer, et souvent avec esprit, ses devoirs quotidiens ; du moment que cela ne nuisait en rien à la qualité du travail, loin de s'en plaindre, le maître laissa faire et je crois qu'il eut raison. Dans certaines classes de la section classique on a déclamé ces dernières années, avec l'accent tonique, des scènes d'Oedipe roi et d'autres fragments, soit en grec, soit en latin. Lorsque donc nous améliorons ce qui existe déjà, ne nous attribuons pas les mérites d'un révolutionnaire ou d'un initiateur.

Ma seconde remarque qui découle de la première, ce qu'O. a d'ailleurs si bien dit et dont je me suis fait l'écho quelque peu dévié et déformé, c'est qu'il n'y a pas d'absolu en pédagogie et qu'aucun système n'y est parfait. Il subsistera toujours une part irréductible de fluctuation chez les gens sérieux qui ne se paient pas de mots et chez ceux qui ne se cachent pas sous un capuchon, au nom des prétendus principes dont ils se servent plus qu'ils ne les servent. De là ces antinomies dont nous parle O., comme la répartition entre le travail obligatoire ou facultatif, ou comme la recherche de l'unité tout en laissant à chaque maître le rayonnement particulier de son individualité. Ce sont là questions de tact et de rectitude mentale pour l'appréciation desquelles on se rappellera une fois de plus que la lettre tue, mais que l'esprit vivifie.

AUG. LEMAITRE.

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS. — **Delémont.** — Le Synode de Delémont a lancé une circulaire aux Conseils communaux, aux Commissions scolaires, aux amis de l'école et au corps enseignant les invitant à assister à une conférence donnée, à Delémont même, dans la salle du Conseil général, par M. Rieder, instituteur à Courroux, sur la mutualité scolaire. Une quarantaine de personnes ont assisté, le 15 septembre dernier, à la conférence qui a eu plein succès. M. Rieder a proposé de créer pour le district une mutualité scolaire en se basant, pour commencer et recueillir de plus amples expériences, sur les statuts de la *Jeunesse prévoyante* de Fribourg. Il y a de ce chef également une économie de frais généraux qui n'est pas à dédaigner. Il résulte de la discussion que tout le monde est d'accord d'organiser la nouvelle institution et une commission de neuf membres a été nommée pour la mener à chef. Espérons que cette œuvre modeste de justice sociale portera des bons fruits dans l'éducation des jeunes générations.

*** **Moutier.** — Le Synode s'est réuni, le lundi 17 septembre, à Crémines, sous la présidence de M. C. Romy, directeur des écoles primaires de Moutier. Une trentaine de personnes seulement avaient répondu à l'appel du comité.

M. Sautebin, instituteur à Saicourt, a présenté un excellent rapport sur la mutualité scolaire. Ce travail est destiné au rapporteur général du congrès de Genève. Il rend compte de ce qui a été fait dans ce domaine en France, en Belgique, en Italie, en Suisse, mais ne conclut pas encore à l'introduction de la mutualité scolaire dans le district. Le rapporteur et la majorité de l'assemblée paraissent plutôt disposés à attendre les résolutions du congrès de Genève et surtout la législation fédérale sur l'assurance-maladie. D'autres avec M. E. Poupon, instituteur à l'école supérieure de Courrendlin, croient que la création d'une mutualité scolaire, dans un district industriel comme celui de Moutier, serait facile et qu'on devrait se mettre immédiatement à l'œuvre.

M. P. Berner, instituteur à Reconvillier, fait une causerie agréable sur l'emploi des couleurs dans le dessin à l'école. M. Berner donne un grand nombre de conseils pratiques et il fait circuler les dessins de ses élèves.

L'assemblée liquide encore quelques affaires administratives et un dîner en commun, très bien servi par Mme Pagnard, réunit les participants. Après le dîner, on se rend à pied par Corcelles et les Waivres à St-Joseph au pied du Weissenstein, pour visiter les travaux du chemin de fer Moutier-Soleure en construction. Des voitures ramenèrent à la gare de Moutier, heureux et contents de leur journée, ceux que la solidarité et l'amour de sa vocation avaient conduits à cette belle réunion. H. Gobat.

VAUD. — **Oron-la-Ville.** — Le 12 septembre dernier, une touchante cérémonie avait lieu dans cette localité : M. Louis Porchet, instituteur émérite, et sa compagne célébraient leurs noces d'or, entourés de leurs enfants et de leurs petits-enfants.

M. Louis Porchet, père de notre collègue Alexis Porchet, a pris sa retraite il y a quinze ans, après avoir donné à l'éducation de la jeunesse les trente-trois meilleures années de sa vie. Mais il n'a pas cessé de s'intéresser aux choses de l'école, et il y consacre encore sa verte vieillesse. C'est ainsi qu'il est président de la commission scolaire d'Oron-la-Ville et un membre dévoué de notre S.P.V. Aussi, parmi les innombrables témoignages de sympathie qui lui sont parvenus à l'occasion de la fête qu'il a célébrée l'autre jour, nous savons qu'il a été particulièrement touché d'une visite des écoles dont les élèves ont chanté deux chœurs appropriés à la circonstance.

Nous joignons ici nos vœux à ceux de la population tout entière pour qu'il jouisse encore longtemps d'un repos bien mérité. J. M.

BIBLIOGRAPHIE

Manuel d'enseignement antialcoolique, par Jules Denis. — Au printemps 1904, le Département de l'instruction publique du canton de Genève ouvrait un concours en vue de l'élaboration d'un manuel d'enseignement antialcoolique, destiné aux élèves de la 5e et de la 6e année de l'école primaire. Le lauréat fut M. Jules Denis, dont nous signalons l'ouvrage aux abonnés de *l'Educateur*. Ce livre n'est donc pas une réédition du *Manuel de tempérance à l'usage des instituteurs*, publié par le même auteur il y a quelques années.

Nous avons examiné avec beaucoup d'intérêt le manuel de M. Denis, et il nous paraît difficile de dire en quelques lignes tout le bien que nous en pensons. Tout d'abord, c'est un livre propret, de joli aspect, avec de très belles gravures — dont quelques-unes fort appétissantes, — d'un texte clair et intéressant : on en ferait cadeau à ses filleuls, le jour de l'an ; c'est le manuel scolaire moderne. D'autre part, c'est un livre scientifique ; comme l'indiquaient les conditions du concours, l'auteur a évité « d'énoncer des affirmations non scientifiquement démontrées et de formuler des conclusions empreintes d'exagération ».

La première partie renferme une étude consciencieuse des *aliments*, surtout en ce qui concerne les principes élémentaires, et des *boissons*. Les boissons alcooliques y sont divisées en boissons fermentées (usage habituel nuisible aux enfants), en boissons distillées (à redouter) et en boissons distillées additionnées d'essences (extrêmement à redouter). — Dans la deuxième partie sont étudiés les effets de l'alcool sur l'individu, sur la famille et sur la société ; enfin, les causes de l'alcoolisme et les moyens de le combattre. H. J.

PARTIE PRATIQUE

LEÇONS DE CHOSES

On nous a exprimé de divers côtés le désir de voir paraître dans l' « Educateur » des préparations de leçons de choses se bornant à la description des objets et à l'indication des termes propres à chacune de leurs parties. Nous accédons volontiers à cette demande et nous commençons aujourd'hui une série de sujets qui se rattachent au programme du degré inférieur.

Le couteau.

Un couteau non fermant se compose d'une *lame*, ordinairement en acier, terminée par une *queue* ou *soie*, plus étroite et plus épaisse que la lame et qui entre dans un *manche* en bois, en ivoire, en os ou en métal. Entre la lame et la soie se trouve une petite embase saillante appelée *bascule*, qui a pour but, lorsqu'on pose le couteau sur la table, d'isoler la lame de la nappe et d'éviter des taches. L'extrémité du manche voisine de la lame est garnie d'une virole métallique de consolidation.

Un couteau fermant se compose de la *lame* et du *manche*. Le manche est une espèce de boîte longue et peu épaisse, dont les faces antérieure et postérieure sont constituées par des plaques métalliques appelées *platines*. Le fond de la boîte est constitué par un *ressort* pris entre les platines et réuni à elles par deux *rivets*. Les platines sont recouvertes de plaques dont la nature varie avec le prix du couteau : elles sont en écaille, en ivoire, en corne, en os et même en bois ; à l'extrémité voisine de la lame, elles sont revêtues de plaques en fer, en melchior ou en argent, appelées *garnitures*. La lame du couteau peut tourner au-dessus d'un axe qui est rivé sur les platines. Quand le couteau est ouvert, l'extrémité du ressort se loge dans une entaille pratiquée à la partie inférieure de la lame. Quand on veut fermer le couteau, on fait basculer la lame autour de son axe ; son extrémité arrondie appuie sur le ressort, l'infléchit, et en fait sortir une partie en dehors de la boîte. Il y rentre et, en appuyant sur la lame, maintient le couteau fermé. On comprend que la manœuvre inverse permettra d'ouvrir le couteau.
(Dictionnaire des sciences et de leurs applications, par Perrier et Poiré.)

Le marteau.

Le marteau est un outil dont on se sert pour frapper et pour forger. Il est formé de deux parties : d'une *masse* métallique et d'un *manche*. La première a un côté aplati en forme de rectangle, c'est la *tête ;* l'autre côté est aminci en biseau, c'est la *panne*. Le trou qui sert à mettre le manche s'appelle *œil*.

Le marteau proprement dit est toujours en acier et le manche en bois.

La forme et la grandeur des marteaux varient suivant leur destination. Le marteau de forgeron est le plus lourd, le marteau d'horloger le plus petit. Avec le *batterand*, on casse les pierres les plus dures et l'on enfonce des coins dans la roche. Certains marteaux sont à tête ronde (marteaux de cordonnier). Les paveurs se servent du marteau *d'assiette*, avec lequel ils peuvent puiser le sable qui garnit les intervalles des pavés. Le marteau *à dent* a une panne fourchue pour arracher les clous. Le marteau *d'horloge* frappe sur le timbre pour la sonnerie. On ne voit presque plus le marteau *de porte* avec lequel on frappait pour se faire ouvrir : il est remplacé avantageusement par la sonnette et le timbre électrique. U. B.

LECTURE-ÉCRITURE

(2e exemple.)

Mes premières expériences dans l'enseignement de la lecture aux petits.

Voici, après mes essais des deux années précédentes, comment j'ai procédé avec mes petits nouveaux-venus de ce printemps; les leçons sont toutes données devant un tableau bas, les enfants étant debout.

Les *voyelles* d'abord. — A la suite d'un entretien où il était parlé de ces objets, j'ai dessiné au tableau : un b*a*s, une main dont le majeur était coiffé d'un d*é*, un l*i*t, un pot et un pied n*u* (en retenant exclusivement l'attention des enfants sur la qualité de leur pied lorsqu'ils ont enlevé bas et soulier). Tout en reprenant et variant l'entretien sur chacun de ces objets, je faisais prononcer distinctement le mot aux enfants.

Ils dessinaient ensuite eux-mêmes l'objet au tableau (la qualité du dessin n'est pour rien dans l'affaire, l'intérêt qu'ils y portent est tout), ils montraient ensuite les objets en les nommant et en formant de petites phrases sur chacun.

Puis je leur faisais prononcer le nom de chaque objet en prolongeant la voyelle. Alors, revenant au premier, b*a*s, je leur demandais : Qu'est-ce qu'on entend bien ou quel bruit fait-on avec la bouche lorsqu'on dit « b*a*s » ? Ils savent répondre presque tout de suite : Ça fait *a*. — Et ainsi pour é, i, o et u.

Je leur posais ensuite la question inverse : Pour quel objet faut-il faire *a* (oral) (donner le son a) ? puis é, i, o, u, de façon à ce que chaque son-voyelle reportât leur pensée à l'objet correspondant.

Alors commençait l'écriture. J'écrivais *a*. Les enfants repassaient à tour avec la craie sur la lettre, puis chacun la reproduisait librement, en répétant le son qu'elle représentait.

Je demandais alors : Pour quel objet faut-il faire cette lettre *a* (écrire la lettre a) ? — Comment faut-il faire avec la bouche ou quel son faut-il donner lorsqu'il y a cette lettre (*a*) au tableau ? — A quel objet pense-t-on lorsqu'il y a *a* au tableau ? — Comment est ce qu'on écrit au tableau pour faire le son *a* ? — Comment écrit-on au tableau quand on veut faire penser à un bas ?

De même pour les autres voyelles, et en revenant souvent sur ces questions, de façon à associer étroitement dans l'esprit des élèves le son avec l'objet, puis la lettre avec le son et l'objet.

Chaque voyelle étant écrite sous l'objet correspondant, chacune devenait ainsi le symbole graphique de l'objet ou du mot ; l'idée de l'objet appelant l'image de la lettre et vice-versa. Les dessins étaient ensuite enlevés à la vue des enfants, qui avaient alors à représenter dans un ordre quelconque les objets par leurs lettres-voyelles.

Dès lors, les élèves pouvaient facilement reconnaître le son-voyelle fondamental dans quelques mots usuels et représenter ces mots par leur voyelle.

Venaient les *consonnes*. — Je reprenais les mêmes objets, les mêmes dessins. Commençant par *bas*, je demandais à nouveau quel son l'on distinguait bien lorsqu'on prononçait ce mot. — Réponse : *a*. — Mais, quand on veut dire *bas*, comment faut-il *mettre la bouche* avant de dire *a* ? — Les enfants, alors, rapprochent les lèvres et articulent *b* suivi d'un e muet très faible (soit *b'*). — Puis, même exercice oral pour dé (d'), lit (l'), pot (p'), nu (n'), en demandant comment il faut mettre la bouche pour chacun de ces mots.

Ensuite je posais la question inverse : Pour quel mot faut-il faire b', d', l', p', n' ; cela en vue d'obtenir l'association des idées d'objet et d'articulation.

Alors, je commençais les exercices d'écriture de la même manière que pour les voyelles, en revenant souvent sur les questions en vue de l'association, la vue de chaque lettre devant appeler l'idée de l'articulation et de l'objet.

Puis, tout naturellement, les voyelles viennent s'ajouter aux consonnes. Les enfants sentent bien vite que l'articulation n'est pas complète en soi, qu'elle doit être suivie d'une voyelle. Ils remarquent que pour dire *bas*, il faut d'abord mettre la bouche selon *b'*, puis dire le son *a* ; ensorte qu'ils trouvent tout de suite que pour faire *bas*, il faut *b' a*, deux sons qu'il savent représenter. A la question : Comment faut-il écrire *bas* ? ou quelles lettres faut-il ? ils répondent : b' a ba et l'écrivent.

Arrivé ainsi, avec les élèves, à la connaissance des sons et des lettres-consonnes correspondant aux mots-types, je complétais les séries naturelles p, b, m; puis t, d, n ; puis l, puis r, au moyen de mots comme m*a*man, *t*as (de bûches), *n*id, *r*at, toujours avec l'aide du dessin autant que possible.

Pour continuer, les lettres peuvent être prises par groupes, selon l'exemple qui suit pour g, f et c. L'occasion en est donnée par une leçon de calcul sur le nombre cinq. On avait représenté au tableau une table avec cinq assiettes pour les convives, qui sont le papa, la maman, le garçon, la fille et le cousin.

Les élèves sont d'abord amenés à reconnaître la place de chaque convive selon un ordre fixe d'abord. Lorsque cela est obtenu, je leur faisais écrire dans l'assiette du papa son nom, qu'ils représentent par *pa*, puis *ma* dans celle de la maman. Alors vient le garçon, pour lequel ils trouvent que l'articulation est *g'* (dur), puis la fille, avec *f'*, et le cousin, avec *c'* (dur). On exerce l'écriture de chaque lettre que l'on écrit ensuite dans l'assiette correspondante. Puis on la fait suivre de la voyelle convenable (sauf pour le *cou*sin, *ou* restant réservé pour plus tard), g' a *ga* pour le garçon, f' i *fi* pour la fille ; le cousin reste représenté par *c* tout seul.

Dans l'enchaînement des idées de personne, de nom, de sons et de lettre, l'idée de la personne doit naturellement former le premier anneau. Cet enchaînement en vient à être si étroit dans l'esprit des élèves, que s'il arrive à l'un d'eux d'avoir oublié momentanément la forme du g, par exemple, il suffira de demander dans quelle assiette on avait écrit g' ; alors, au souvenir sûr que c'est dans celle du garçon, l'enfant, par association d'idées, se rappellera et verra en pensée le *g'* oublié. — Je cite le cas parce qu'il s'est présenté.

Dès lors, les enfants sont en mesure de trouver comment il faut représenter (par leur première syllabe) un grand nombre de mots usuels choisis de façon à présenter les combinaisons simples des voyelles avec les consonnes connues. Ainsi, pour d : *da*me, d'a da ; *dé* (à coudre), *di*ner, *do*do, *du* (pain), *de* (l'eau).

En voilà assez pour permettre de juger. On le voit, ma manière de faire n'a pas la rigueur de principes d'une méthode pure ; c'est une méthode bâtarde, je le sais ; c'est avant tout, et peut-être seulement trop, une méthode personnelle. Elle prête le flanc à maintes critiques que je n'ignore pas toutes. Je me laisse du moins guider par le souci de rester sur un terrain le plus concret possible.

D'autre part, si l'arbre se juge au fruit, et bien que la fin ne justifie pas toujours les moyens, je n'ai pas lieu d'être mécontent : les résultats sont satisfaisants et les enfants ont de l'intérêt.

A. Steiner.

LEÇON DE LECTURE

Degrés supérieurs.

Le coq et le renard.

I. Introduction. — *But.* — Un renard, pour s'emparer d'un coq, usa d'une ruse qui ne lui réussit pas du tout, comme va nous l'apprendre le morceau que nous allons lire.

Auparavant, dites-moi si les renards et les coqs sont amis ou ennemis ? Que fait le renard ? Quels oiseaux prend-il ? Comment appelle-t-on les animaux qui font la chasse à d'autres et les mangent ? Les poules, les coqs, les pigeons, les oies connaissent le bandit et le fuient. Que font-ils quand il survient ? Comment procède le renard ? Il se montre rusé, astucieux. Quelle ruse emploie-t-il quand il veut attraper une oie qui nage ? (Il nage entre deux eaux.) Et quand il aperçoit une oie dans les champs ou un coq dans la cour ? Il fait le mort, laisse approcher l'animal, l'attrape et l'emporte. Ses méfaits nous sont-ils avantageux ou préjudiciables ? Que font en conséquence les chasseurs ? Les renards ont donc peur des chasseurs ; pourquoi ont-ils aussi à craindre les chiens ? Lisons maintenant notre histoire.

II. Exposé. — A. *Lecture du morceau par le maître.*

1. Un coq était perché sur un juchoir, au milieu de ses poules. Maître renard, qui quêtait de ci de là, s'approche et lui crie : « Hé ! l'ami ! petit coq de mon cœur, sais-tu la bonne nouvelle ? — Quelle nouvelle ? demanda le coq. — Une nouvelle qui te comblera de satisfaction. Les animaux de toute la terre, les oiseaux, les quadrupèdes, ceux qui rampent et ceux qui nagent, viennent de conclure un traité de paix. Désormais, nous allons tous vivre en paix. Descends avec tes poules en toute confiance ; nous nous donnerons le baiser d'amitié et nous nous entretiendrons comme doivent le faire de bons voisins et de vieilles connaissances. Descends ; j'ai encore à vous conter d'autres nouvelles qui vous feront battre les ailes de joie.

2. — Je suis tout à fait heureux de ce que tu m'apprends, répond le coq. — Descends alors. — Attends une minute, reprit l'oiseau en jetant au loin des regards perçants. Je vois là-bas... — Quoi donc ? — Je vois une demi-douzaine de chiens qui arrivent au pas de course. Ils viennent sans doute, eux aussi, nous apporter la bonne nouvelle. Nous allons nous réjouir tous ensemble et j'aurai le plaisir d'être témoin de vos embrassements. »

3. En entendant ces paroles, notre renard se met à jouer des jambes, sans en demander plus long.

B. *Explications, exercices d'élocution, compte rendu.*

Premier paragraphe. (Chaque paragraphe, avant de faire l'objet des divers exercices indiqués, doit être lu par un bon élève.)

a) De quel verbe vient le mot « juchoir » ? Que veut dire : jucher ? (Se percher, se poser en un lieu élevé pour y dormir, en parlant de certains oiseaux : poules, faisans, dindons.) Que veut dire : jucher au cinquième étage ? Jucher un tableau si haut qu'on ne peut le voir ? Un juchoir est aussi appelé comment ? (Un perchoir.) De quoi est formé un juchoir ? (D'une perche verticale à laquelle sont fixés des bâtons horizontaux, ou de deux montants obliques reliés par des échelons.) Que veut dire : quêter ? (Aller à la recherche de sa subsistance) Et

quêter de porte en porte ? Expliquez les expressions : petit coq de mon cœur ; combler de satisfaction. Qu'est-ce qu'un quadrupède ? Comment appelle-t-on les animaux qui rampent ? N'y a-t-il que les poissons qui nagent ? Qu'est-ce qu'un traité de paix ? Que veut dire : désormais ? Qu'est-ce que vivre en frères ? un baiser d'amitié ? s'entretenir ? de vieilles connaissances ? Que veut dire : conter ? Indiquez des synonymes. Qu'est-ce que : battre des ailes ?

b) Où était le coq ? Pourquoi était-il sur le juchoir ? (Il y était plus en sûreté.) Que faisait le renard ? Que désirait-il ? Que lui dit-il pour le faire descendre ? Quelle était cette nouvelle ? Quel ton prit-il en parlant ? Quel terme d'amitié donna-t-il au coq ? Combien de temps devait durer la paix ? En quoi devait consister cette paix ? La guerre devait donc cesser. Comment coq et renard devaient-ils désormais vivre ? Le coq s'empressa-t-il de descendre ? Pourquoi non ? Ce que le renard prédisait aurait été trop beau, si cela avait été vrai. Le renard disait-il la vérité ou mentait-il ? Il était donc un faux frère, un hypocrite.

Répétons : Où était le coq ? Quel était le désir du renard ? Comment s'y prit-il pour faire descendre le coq ? Que devaient faire le coq et ses poules ?

c) Idée principale : La ruse et l'hypocrisie du renard.

d) Compte-rendu tout d'une haleine.

Deuxième paragraphe. — *a*) Qu'est-ce qu'un regard perçant ? Que veut dire : être témoin ? témoigner ?

b) Que répondit le coq ? Puisqu'il était heureux de la nouvelle, il se disposait sans doute à descendre ? Quelle ruse opposa-t-il à celle du renard ? Croyez-vous qu'il voyait vraiment des chiens accourir ?

c) Idée principale : L'intelligence et la ruse du coq.

d) Compte-rendu tout d'une haleine.

Troisième paragraphe. — *a*) Que veut dire : jouer des jambes ? en demander plus long ?

b) La ruse du renard était donc déjouée ; que fit l'hypocrite ?

c) Idée principale : La confusion du renard.

d) Compte-rendu.

III. Plan. — 1. La ruse et l'hypocrisie du renard.
2. La présence d'esprit et la ruse du coq.
3. La confusion du renard.

IV. Généralisation. — Qu'espérait le renard en communiquant l'heureuse nouvelle au coq ? Pourquoi le coq ne s'y laissa-t-il pas prendre ? (Il connaissait les instincts pervers du renard.) Que lui serait-il arrivé s'il avait suivi le conseil du renard ? Ce qu'a fait le coq, nous autres devons le faire également. En qui devons-nous avoir confiance ? (Dans ceux que nous connaissons, c'est-à-dire nos parents, nos maîtres, nos amis.) A l'égard de qui devons-nous être méfiants ? Quelle conduite devons-nous avoir vis-à-vis d'inconnus qui ont des paroles flatteuses à la bouche ? (Nous devons les mettre à l'épreuve.)

Nous avons en français quelques proverbes qui résument ce conseil ; retenez-les :

1. La prudence est mère de la sûreté.
2. N'imite pas l'imprudente voracité du poisson, si tu ne veux pas être pris à l'hameçon.
3. Ne parle jamais d'un arbre avant d'avoir vu le fruit qu'il porte.

4. La prudence est la mère du succès.
5. La prudence a plus de part au succès que la force.
6. Celui qui a du courage et de l'esprit est capable de tout.
7. Quand on est bien, il faut s'y tenir.

V. *Lecture du morceau par les élèves.*

VI. Application. — *Exercices oraux et écrits* (compositions).
1. Racontez l'histoire en supposant que le coq s'est laissé prendre.
2. Imaginez un conte semblable ayant pour titre : Le chat et le moineau.
3. Cherchez des adjectifs caractérisant : *a*) le renard ; *b*) le coq.
4. Copiez les proverbes. (Exercice d'écriture.)
5. Compte-rendu sommaire.
6. Composez une fable intitulée : Le renard et les corneilles.
7. Vocabulaire : coq, cochet — jucher, juchoir, juché — quêter, quêteur, quêteuse, enquête — frère, fraternel, fraterniser, fraternité — conter, conte, conteur, raconter — douze, douzaine, douzième, in-douze — témoin, témoigner, témoignage.

(Livre de lecture à l'usage des Ecoles de la Suisse romande, par B. Dussaud et A. Gavard. Page 346.) Ch. Vignier.

COMPTABILITÉ

Simple correspondance commerciale.

Il est bon d'accoutumer les élèves du degré supérieur à l'exécution d'actes en somme simples de la vie publique ; il faut qu'ils sachent les exécuter sans hésitation, comme des hommes rompus aux affaires. Parmi ces petites opérations, les plus fréquentes sont la commande de marchandises, l'élaboration d'une facture, l'expédition d'argent par mandat postal ou par le moyen des chèques et virements, rédaction de reçus. Combien de gens savent rédiger un simple mandat postal correctement ? Les buralistes pourraient le dire. Voici un petit exercice de rédaction commerciale qui permettra d'utiliser et de remplir un mandat postal ; la chose est d'autant plus facile qu'aujourd'hui les formulaires ne sont plus affranchis au cours de leur impression : on y colle soi-même le timbre nécessaire. On peut donc obtenir ces formulaires sans peine au bureau de poste.

Il s'agit : 1° de commander des marchandises ; 2° se mettant à la place du vendeur, de faire sa facture ; 3° en payant comptant, d'expédier l'argent par mandat postal, et 4° de rédiger le reçu fait par le négociant. Ce sera donc, en même temps, un petit exercice de comptabilité, avec cette différence que les élèves trouvent eux-mêmes les données du calcul, puisque nous les laissons libres de commander les marchandises qu'ils veulent ; nous les mettrons cependant en garde pour qu'ils indiquent, autant que possible, les prix courants par unités de kilo ou de litre, ou de mètre, afin que les transactions supposées se rapprochent le plus de la réalité.

1° Commande.

Chexbres, 10 août 1906.

Monsieur Berger, drapier,
rue Madeleine, *Lausanne.*

Monsieur,

Veuillez avoir l'obligeance de m'envoyer par chemin de fer, grande vitesse :

18 m. cheviot noir, à f. 7,65 le m.
24 m. loden gris, à f. 9,40 le m.
16 m. petite milaine chamois, à f. 3,25 le m.
22 m. gros drap roux, à f, 8,40 le m.

Je payerai comptant, par mandat postal ; veuillez m'indiquer sur votre facture le rabais que vous me faites.

Si je suis satisfait de vos étoffes, je vous ferai d'autres commandes.

Agréez, Monsieur, mes salutations empressées. Faufil, tailleur.

***

2° Facture.

BERGER
Draps du pays
gros et détail
Filature à Eclépens
Dépôt : Lausanne, Rue Madeleine.

Lausanne, 12 août 1906.

Monsieur Faufil, tailleur, à Chexbres

DOIT

	Prix du m.	Somme
18 m. cheviot noir	7 65	137 70
16 m. petite milaine chamois	3 25	52 —
22 m. gros drap roux	8 40	184 80
Valeur à 3 mois		374 50
Escompte 3 %		11 25
Total		363 25

Monsieur,

Nous n'avons plus actuellement en magasin le loden gris ; nous pourrons vous l'envoyer pour le 20 courant.

Avec mes salutations distinguées. Berger.

***

3° Envoi de l'argent par mandat postal.

Chaque élève reçoit un formulaire de mandat ; il l'étudie avant d'en remplir les rubriques afin de ne pas se tromper.

Puis il inscrit la somme expédiée, son adresse, celle du destinataire ; à droite, il dessine un timbre postal avec la somme qu'il doit payer pour l'expédition de l'argent — pour cela, il consulte le tarif au dos du mandat — ; au pied du mandat, il dessinera encore, deux fois, le sceau du bureau de poste, afin que le mandat soit daté. On lui fait connaître qu'il est permis d'écrire au dos du

coupon ; on y peut faire une nouvelle commande, une observation sur la qualité du dernier envoi, etc., etc. Remis à la poste, ce mandat serait échangé contre un récépissé rose qu'il faut avoir soin de conserver, ainsi que le

4° Reçu du vendeur.

Lausanne, 17 août 1906.

Monsieur Faufil, tailleur à Chexbres.

Monsieur,

J'ai bien reçu votre envoi de f. 363,25, montant de ma facture du 12 août écoulé. Je vous en remercie et vous préviens que je suis toujours à vos ordres.

Avec parfaite considération. Berger.

***

Le formulaire du mandat postal sera épinglé au cahier.

Des exercices semblables pourront être répétés ; on en pourra faire pour préparer les feuilles des polices d'assurance contre l'incendie, les formulaires de recensement (population ou bétail) ; à des élèves avancés, on expliquera le fonctionnement du service des chèques et virements, etc., etc On trouvera facilement d'autres sujets de correspondance pratique, accessibles aux élèves et qui leur permettront plus tard de se passer du service d'autrui. Eug. Monod.

DESSIN

Cadre.

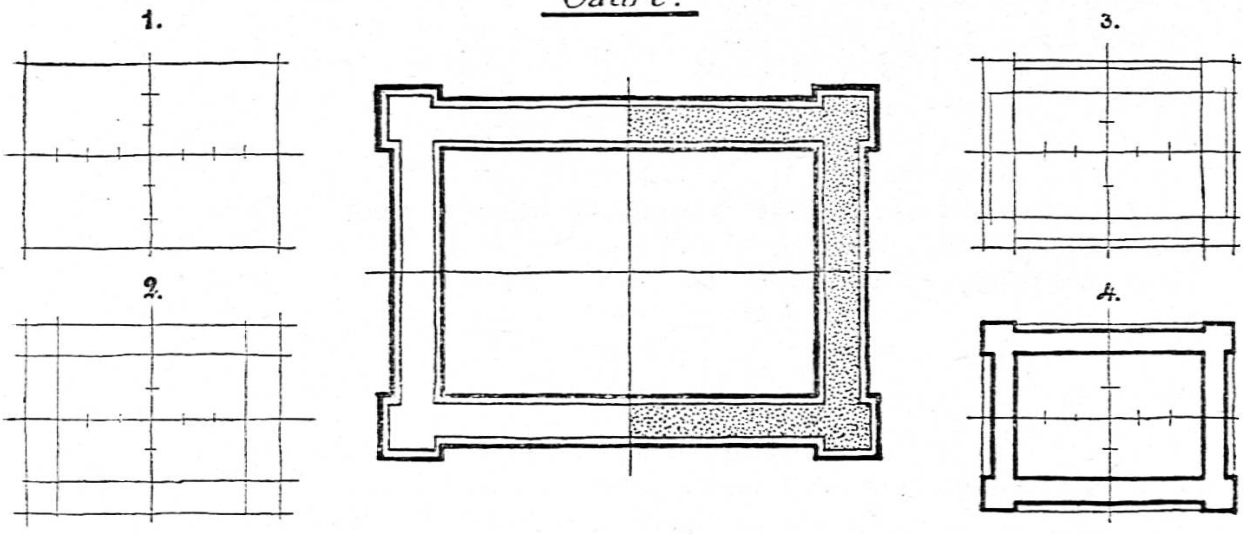

Librairie Payot & Cie, Lausanne

Vient de paraître

Chrestomathie française du XIXe siècle. Prosateurs; par HENRI SENSINE, *troisième édition*, revue et augmentée. Un volume in-16 de XVI-725 pages. Broché 5 fr. Cartonné toile 6 fr.

Cours élémentaire d'histoire générale à l'usage de l'enseignement secondaire, par PAUL MAILLEFER, professeur à l'Université. *Second volume :* **Histoire moderne et histoire contemporaine.** Ouvrage illustré de 60 gravures. Cartonné. 3 fr.

Deutsche Stunden. Nouvelle méthode d'allemand basée sur l'enseignement intuitif, par HANS SCHACHT, professeur. *Troisième et quatrième années. Deuxième édition* revue. Cartonné. 3 fr. 75

Stations climatériques

MACOLIN et EVILARD

(900 m.) **(700 m.)**

Station de chemin de fer de Bienne (C. F. F.) — Gorges de la Suze — Place de fête pour sociétés et écoles.

Funiculaire Bienne-Macolin. — Prix pour écoles. Montée, 20 cent. — Descente 10 cent. — Retour 25 cent. BL.174Y

Funiculaire Bienne-Evilard. — Prix pour écoles : Montée, 10 cent. — Descente, 10 cent.

Brochure en souscription à 25 c. (au lieu de 40 c.)

LE SURMENAGE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

au point de vue pédagogique.

(Rapport présenté au Congrès d'hygiène scolaire à Neuchâtel, en juin 1906.)

S'adresser directement à l'auteur : M. A. Hillebrand, prof., Neuchâtel.

68746. M. **Guillaume OLIVETTI,** prof. à l'Ecole cantonale de commerce, commencera le 1er octobre, à 8 heures du soir,

un Cours théorique-pratique d'italien pour adultes

Renseignements, programmes et inscriptions auprès du **concierge de l'Ecole cantonale de commerce**, place Chauderon.

Microscope scolaire

Recommandé par le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud.

Le **microscope scolaire** *perfectionné de J. ROBATEL, professeur à Lausanne est le plus pratique des instruments de ce genre pour la microscopie à l'école et en excursion. Il devrait être à la disposition de tous les instituteurs. Plus de cinquante instruments sont déjà en usage dans les écoles primaires de Lausanne, à l'Ecole normale, à l'Ecole industrielle, aux écoles de Payerne, Yverdon, Corcelles, Pully, etc., à l'Ecole ménagère de Genève et dans quelques écoles du canton de Fribourg.*

Nombreuses attestations à disposition.

Envoi de l'appareil contre remboursement de **Fr. 30.—**

S'adresser à J. Robatel, pofesseur à Lausanne, Château-Sec.

P. BAILLOD & CIE

Place Centrale. ● **LAUSANNE** ● *Place Pépinet.*

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds.

Montres garanties dans tous les genres en **métal,** depuis fr. 6; **argent,** fr. 15; **or,** fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. —•— Sonnerie cathédrale.

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise

10 % au corps enseignant.

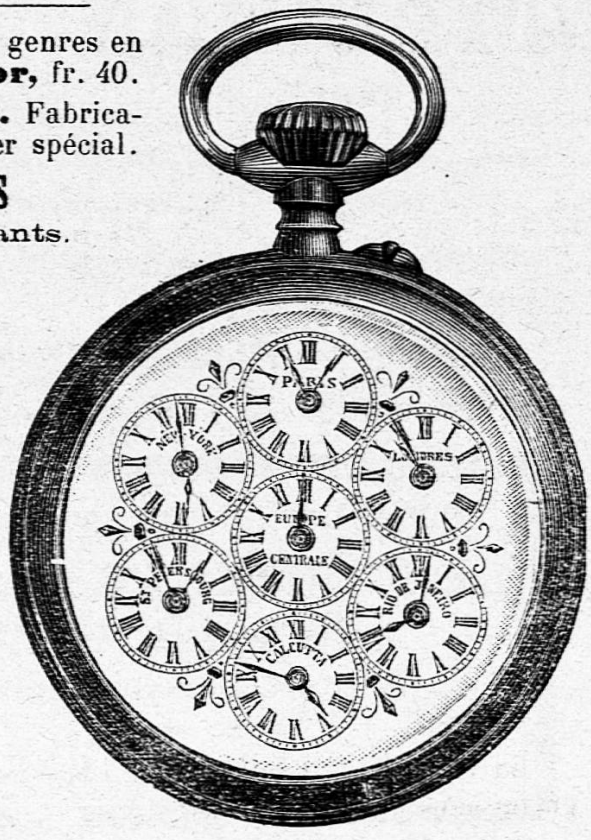

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Cours préparatoires aux examens des recrues.

L'indemnité due à MM. les instituteurs qui ont donné ces cours est payable aux recettes de district.

MAISON

MAIER & CHAPUIS
Rue du Pont, 22
LAUSANNE

MODÈLE

SPÉCIALITÉ &
CHOIX IMMENSE
en tous genres de

VÊTEMENTS

façon élégante et soignée

DRAPERIE ET NOUVEAUTÉS
anglaises, françaises et suisses
EXPERT-COUPEUR

10 % **d'escompte à 30 jours**
aux membres de la S.P.R.

Nos prix modérés sont toujours et pour tout le monde marqués en chiffres connus.

INSTITUTEUR avec deux brevets, très expérimenté dans l'enseignement de l'allemand, du français de l'italien et des branches commerciales cherche place dans institut suisse ou comme précepteur. Certificats à disposition. Offres sous **H. S.** à la Gérance de *l'Educateur*.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La **Caisse mutuelle pour l'Épargne**, 56, rue du Stand, **Genève**, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'**Epargne scolaire.**

Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

La Fabrique suisse d' Appareils de Gymnastique

DE

R. ALDER-FIERZ, HERRLIBERG (Zürich)

Médaille d'argent (la plus haute récompense) aux Expositions de Milan 1887 et Paris 1889. Exposition nationale de Genève 1896

offre en vente, aux conditions les plus favorables, tous les appareils en usage pour

la Gymnastique des Ecoles, des Sociétés et Particuliers

INSTALLATIONS COMPLÈTES

DE

SALLES ET D'EMPLACEMENTS DE GYMNASTIQUE

Pour prix-courant et catalogue illustré, s'adresser au représentant général,

H. WÆFFLER, professeur de gymnastique à Aarau.

Maître secondaire de la Suisse allemande

désire pension pour **15 jours** chez un collègue de la Suisse française, de préférence à la campagne. S'adresser à M. **A. Dœrler,** maître secondaire, à **Rapperswil** (St-Gall).

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 11, **LAUSANNE** — Rue de Flandres, 7, **NEUCHATEL**
Rue Colombière, 2, **NYON.**

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :
Chevallaz Cercueils, Lausanne.

Maison spéciale pour les Cafés

"MERCURE"

CHOCOLATS SUISSES & DENRÉES COLONIALES

Siège à OLTEN. **Bureau Central à BERNE, Schanzenstrasse 6.**

Madame,

Pour répondre à la demande qui nous en a été faite de divers côtés, nous publions ci-dessous une liste complète de nos

80 SUCCURSALES

A cette occasion, nous vous remercions de la confiance que vous nous avez témoignée jusqu'ici et vous prions de bien vouloir nous la continuer.

Nous avons toujours les **Spécialités** suivantes :

Cafés Fraîchement **torréfiés :** 12 mélanges différents, de 80 c. à 2 fr. le ½ kg. Si on le désire, le café est moulu gratuitement. Cafés **verts :** 12 sortes, de 70 cent. à 1 fr. 60 le ½ kg.

Chocolats Marchandise de toute fraîcheur des fabriques suisses les plus réputées. **Fondants, pralinés,** etc.

Cacaos Premières marques suisses et hollandaises.

Thés Produits de la dernière récolte des meilleures plantations. Arome complet. Sortes les plus savoureuses de la Chine et des Indes. Mélanges dans les goûts russe et anglais, ouverts et en paquets.

Biscuits et Gaufrettes Meilleures qualités des fabriques suisses et étrangères.

Bonbons, etc. Grand choix.

RABAIS DE 5 % en timbres-escompte pour tout achat.

Vente directe aux consommateurs. **Expéditions par la poste au dehors.**

Les prix-courants des cafés et des thés sont envoyés gratuitement et franco par toutes nos succursales et par le bureau central du « Mercure », Schanzenstrasse 6, Berne.

Succursales de la Maison spéciale pour les Cafés "MERCURE", Chocolats Suisses et Denrées coloniales. Olten

Bureau Central à BERNE, Schanzenstrasse 6.

Argovie. *Aarau,* Rathausgasse 244. *Baden,* Badstrasse 245. *Brugg,* Hauptstrasse 243. *Rheinfelden,* Marktstrasse 20. *Zofingen,* Hauptstrasse 339. — **Appenzell.** *Appenzell,* Hauptgasse 2. *Herisau,* Griesstrasse 361. — **Bâle-Ville.** *Bâle,* Elisabethenstr. 1, avec Crèmerie ; Gerbergasse 89 ; Gerbergasse 44 ; Münzgasse-Hutgasse 1 ; Greifengasse 28. — **Bâle-Campagne.** *Liestal,* Rathausstrasse 192. — **Berne.** *Berne,* rue Christophe 3 ; rue du Marché 12 ; place des Orphelins 21. *Bienne,* rue de Nidau 41. *Berthoud,* Kirchbühl 5. *Delémont,* rue du Mont 3. *Langenthal,* Bärengasse (Hôtel de l'Ours). *Porrentruy,* rue du Marché 306. *St-Imier,* rue du Chemin de fer 9. *Thoune,* Obere Hauptgasse 103. — **Fribourg.** *Bulle,* place des Alpes 200. *Fribourg,* rue de Lausanne 87. — **Genève.** *Genève,* rue Corraterie 12 ; rue de la Croix-d'Or 33 ; rue de Carouge 21. — **Glaris.** *Glaris,* Kirchweg 615. — **Grisons.** *Coire,* Martinsplatz 1. — **Lucerne.** *Kriens,* maison 14. *Lucerne,* Kornmarktgasse ; Löwenstrasse 7. — **Neuchâtel.** *Chaux-de-Fonds,* rue Léopold-Robert 52 ; rue de l'Industrie 2. *Locle,* rue de la Côte 6. *Neuchâtel,* rue du Seyon. — **St-Gall.** *Altstætten,* Engelgasse 64. *Gossau,* St. Gallerstrasse 1087. *Lichtensteig,* Hauptgasse 200. *Rapperswil,* Rathausplatz 565. *Rorschach,* Hafenplatz 69. *St-Gall,* Marktgasse 10 ; St-Leonhardstr. 20. *Wyl,* Obere Bahnhofstr. 474. — **Schaffhouse.** *Neuhausen,* Centralstr. 180. *Schaffhouse,* Vordergasse 78. — **Schwyz.** *Schwyz,* Herrengasse 28. — **Soleure.** *Granges,* place de la Poste. *Olten,* rue de Soleure 1117. *Soleure,* place de la Bourse 72. — **Tessin.** *Bellinzone,* Piazza Grande (Télégraphe). *Chiasso,* Via Principale, maison Tettamanti. *Locarno,* Piazza Grande (Vecchia Posta). *Lugano,* Piazza di Commercio, Via Nassa 124/125. *Ponte Tresa,* Piazza del Ponte. — **Thurgovie.** *Frauenfeld,* place de l'Hôtel-de-Ville 428. *Kreuzlingen,* Grand'rue 38. *Romanshorn,* rue de la Gare 431. *Weinfelden,* Hôtel de la Couronne 250. — **Uri.** *Aldtorf,* Schmidgasse. — **Vaud.** *Bex,* rue de l'Avançon. *Lausanne,* rue de Bourg*; place de la Palud 21. *Montreux,* Grande Rue 38. *Nyon,* Grande Rue 6. *Ste-Croix,* rue Centrale 25. *Vevey,* place du Marché 2. *Yverdon,* rue du Lac 51. — **Valais.** *Sion,* rue de Lausanne 2, — **Zurich.** *Horgen,* rue du Lac 535. *Thalwil,* rue de la Gare 635. *Uster,* rue de la Gare 1629. *Wädenswil,* Hôtel des Postes. *Winterthour,* rue du Musée 12. *Zurich I,* rue de la Gare* ; *I,* rue de la Cigogne 15 ; *III,* Langstrasse 119 ; *V,* Plattenstrasse 28 ; *V,* Hottingerstrasse 37 ; *V,* Seefeldstrasse 19. — **Zoug.** *Zoug,* Neugasse 18.

* Ces succursales ne s'ouvriront que plus tard.

Pour la Bibliothèque de l'Education Musicale populaire

Reuchsel, A. **L'art du chef d'orphéon**		net fr. 3.—
Trojelli, A. **L'art de composer**		» » 3.—

CHANSONNIER DE STELLA

Nouveau recueil contenant 96 chœurs et chansons populaires et d'étudiants arrangés à 4 voix. Prix net, relié, fr. **2.75.**

Garden, L. **Solo de mandoline**	monologues pour jeunes filles	net fr. 0.50
Natal, C. **Presque mariée**		» » 0.50
— **Eaux minérales contre le célibat**		» » 0.60
Billod-Morel, A. **Ruse électorale,** comédie en un acte (6 personnes)		» » 1.—
— **Fameux poisson,** comédie en un acte (7 personnes)		» » 1.—
Mayor, P.-E. **Les Deux moulins,** comédie en trois actes, avec chœurs d'enfants		» » 1.25
— **Pour l'honneur,** drame en un acte (4 personnes)		» »
Blanc, M. **La valse de Lauterbach** (8 personnes)		» » 1.—
— **Les maladresses d'un bel esprit** (5 personnes)		» » 1.—
Blanc, J.-H. **Moille-Margot à la montagne** (8 personnes)		» » 1.25

Chansonnier des Gymnastes romands

69 chœurs. — Net fr. **1.50.**

Très grand succès. ☛ **L'HARMONIUM MODERNE**

Premier album de pièces faciles, originales et transcriptions inédites d'Auteurs classiques et modernes ; versets, préludes, Noëls, cantiques populaires soigneusement harmonisés, etc., etc., publié sous la direction de L.-J. Rousseau, lauréat du Conservatoire de Paris, avec la collaboration de MM. Alphonse Mustel et Joseph Bizet, lauréat au Conservatoire de Paris.

Edition soignée, net 2 Fr. 50

La Gerbe

Recueil de **chants** pour **Chœur mixte**

RELIGION — PATRIE — NATURE

composés ou adaptés par K. GRUNHOLZER.

Cet ouvrage, si impatiemment attendu, sort enfin de presse. Des 112 numéros qui le composent, aucun ne dépasse la difficulté moyenne, la seule permise aux Sociétés qui, presque toujours, ne disposent que d'un temps très restreint.

Comme son nom l'indique, ce recueil contient des chœurs pour toutes circonstances ; la musique, bien inspirée, deviendra la favorite de tous nos chœurs mixtes.

Edité en format de poche (13 × 19), on le trouvera très pratique pour courses, réunions, etc., etc. Son prix modique le rend accessible à toutes les bourses.

Prix net, Fr. 3.— relié toile. Envoi en examen. Rabais par quantité.

Envois à l'examen

FŒTISCH FRÈRES, Editeurs de Musique

à LAUSANNE et VEVEY

Succursale à PARIS, 14, rue Taitbout, 9e

Lausanne. — Imprimerie Ch. Viret-Genton.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

XLIIme ANNÉE — No 40. LAUSANNE — 6 octobre 1906.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **R. Ramuz**, instituteur, Grandvaux.

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur à l'Université.

NEUCHATEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM.	**Baatard,** Lucien, prof.,	Genève.
	Rosier, William, prof.,	Petit-Lancy.
	Grosgurin, L., prof.,	Genève.
	Pesson, Ch., inst.,	Céligny.

Jura Bernois.

MM.	**Gylam,** A., inspecteur,	Corgémont.
	Duvoisin, H., direct.,	Delémont.
	Baumgartner, A., inst.,	Bienne.
	Chatelain, G., inspect.,	Porrentruy.
	Mœckli, Th., inst.,	Neuveville.
	Sautebin, instituteur,	Saicourt.
	Cerf, Alph., maître sec.,	Saignelégier.

Neuchâtel.

MM.	**Rosselet,** Fritz, inst.,	Bevaix.
	Latour, L., inspect.,	Corcelles.
	Hoffmann, F., inst.,	Neuchâtel.
	Brandt, W., inst.,	Neuchâtel.
	Rusillon, L., inst.,	Couvet.
	Barbier, C.-A., inst.,	Chaux-de-Fonds.

Vaud.

MM.	**Pache,** A., inst.,	Moudon.
	Rochat, P., prof.,	Yverdon.
	Cloux, J., inst.,	Lausanne.
	Baudat, J., inst.,	Corcelles s/Concise
	Dériaz, J., inst.,	Baulmes.
	Magnin, J., inst.,	Lausanne.
	Magnenat, J., inst.,	Oron.
	Guidoux, E., inst.,	Pailly.
	Guignard, H., inst.,	Veytaux.
	Faillettaz, C.. inst.,	Arzier.
	Briod, E., inst.,	Lausanne.
	Visinand, E., inst.,	La Rippe.
	Martin, H., inst.,	Chailly s/Lausanne

Tessin.

M.	**Nizzola,** prof.,	Lugano.

Suisse allemande.

M.	**Fritschi,** Fr.,	Neumünster-Zurich.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM.	**Dr Vincent,** Conseiller d'Etat, président honoraire,	Genève.
	Rosier, W., prof., président,	Petit-Lancy.
	Lagotala, F., rég. second., vice-président,	La Plaine, Genève.
MM.	**Charvoz,** A., inst., secrétaire,	Chêne-Bougeries
	Perret, C., inst., trésorier,	Lausanne.
	Guex, F., directeur, rédacteur en chef,	Lausanne.

La Genevoise

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

GENÈVE

conclut aux meilleures conditions : **Assurances au décès, — assurances mixtes, — assurances combinées, — assurances pour dotation d'enfants.**

Conditions libérales. — Polices gratuites.

RENTES VIAGÈRES

aux taux les plus avantageux.

Demandez prospectus et renseignements à MM. J. Redard et A. Grossi, agents généraux pour le canton de Vaud, 4, rue Centrale, *Lausanne.* — Gustave Ducret, agent principal, 25, rue de Lausanne, à *Vevey.* — Ulysse Rapin, agent général, à *Payerne.*

MM. Maire & Cie, agents généraux pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois, *au Locle.*

MM. J. de Rabours, inspecteur pour la Suisse romande et Jules Dottrens, inspecteu pour le canton de Genève, 10 rue de Hollande, à *Genève.* H20032x

Siège social : rue de Hollande, 10, Genève

Librairie PAYOT & Cie, Lausanne

Ouvrages de M. le professeur W. Rosier :

Géographie générale illustrée. Europe. Ouvrage publié sous les auspices des Sociétés suisses de Géographie, illustré de 334 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques, ainsi que d'une carte en couleur. Troisième édition. Un volume in-4°, cartonné 3 fr. 75

Géographie générale illustrée, Asie, Afrique, Amérique, Océanie. Ouvrage publié sous les auspices des Sociétés suisses de Géographie, illustré de 316 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques. Deuxième édition. Un volume in-4°, cartonné 4 fr. —

Géographie illustrée de la Suisse. Ouvrage illustré de 71 gravures et d'une carte en couleur de la Suisse. Un volume in-4°, cartonné 1 fr. 50

Suisse et Premières notions sur les cinq parties du monde. Manuel-atlas destiné au *degré moyen* primaire. Ouvrage illustré de 175 figures, dont 46 cartes en couleur dessinées par Maurice Borel. Troisième édit. Un vol. in-4°, cart. 2 fr. —

Manuel-Atlas destiné au **degré moyen** des écoles primaires. — *Canton de Vaud. Suisse. Premières notions sur les cinq parties du monde.* — Ouvrage adopté par le Département de l'Instruction publique du Canton de Vaud, illustré de 218 figures, dont 57 cartes en couleur. Troisième édition. Un volume in-4°, cartonné 2 fr. 25

Manuel-Atlas destiné au **degré supérieur** des écoles primaires. — *Géographie des cinq parties du monde. Revision de la Suisse.* — Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des Cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, et contenant de nombreuses gravures, ainsi que 65 cartes en couleur dans le texte et 2 cartes de la Suisse hors texte. Deuxième édition. Un volume in-4°, cart. 3 fr. —

Histoire illustrée de la Suisse à l'usage des écoles primaires. Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des Cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, illustré de 273 gravures et de 8 cartes en couleur. Un volume in-4°, cartonné 3 fr. —

68746. M. **Guillaume OLIVETTI,** prof. à l'Ecole cantonale de commerce, commencera le 1er octobre, à 8 heures du soir,

un Cours théorique-pratique d'italien pour adultes

Renseignements, programmes et inscriptions auprès du **concierge de l'Ecole cantonale de commerce**, place Chauderon.

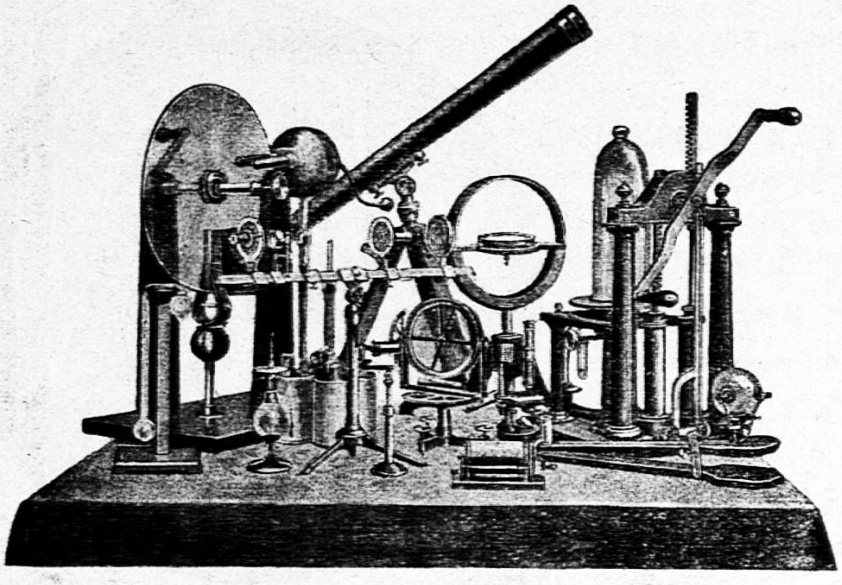

Trüb, Fierz & Co

Hombrechtikon-Zürich

livrent
comme spécialités des

Appareils de physique et de chimie

comme aussi des

installations complètes d'écoles.

Catalogues gratis
et franco à disposition.

Brochure en souscription à 25 c. (au lieu de 40 c.)

LE SURMENAGE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

au point de vue pédagogique.

(Rapport présenté au Congrès d'hygiène scolaire à Neuchâtel, en juin 1906.)

S'adresser directement à l'auteur : M. A. Hillebrand, prof., Neuchâtel.

Microscope scolaire

Recommandé par le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud.

Le **microscope scolaire** *perfectionné de J. ROBATEL, professeur à Lausanne est le plus pratique des instruments de ce genre pour la microscopie à l'école et en excursion. il devrait être à la disposition de tous les instituteurs. Plus de cinquante instruments sont déjà en usage dans les écoles primaires de Lausanne, à l'Ecole normale, à l'Ecole industrielle, aux écoles de Payerne, Yverdon, Corcelles, Pully, etc., à l'Ecole ménagère de Genève et dans quelques écoles du canton de Fribourg.*

Nombreuses attestations à disposition.

Envoi de l'appareil contre remboursement de **Fr. 30.—**

S'adresser à J. Robatel, pofesseur à Lausanne, Château-Sec.

P. BAILLOD & Cie

Place Centrale. ● **LAUSANNE** ● *Place Pépinet.*

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en **métal,** depuis fr. 6; **argent,** fr. 15; **or,** fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. —•— Sonnerie cathédrale.

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise
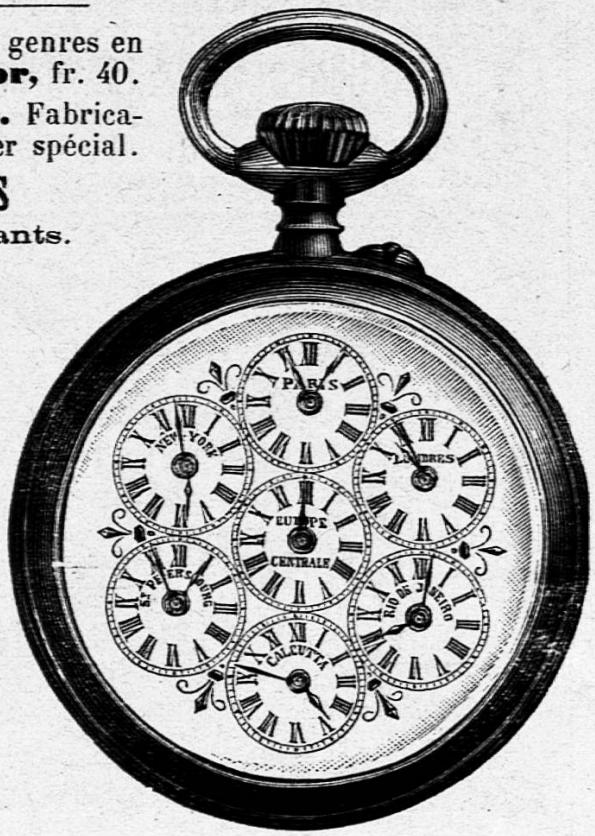
10 % au corps enseignant.